

## Les Points de vue de l'IPEN sur Quelques Questions à l'Ordre du Jour de l'ANUE2

### Engagement des parties prenantes

- L'ANUE2 devrait établir une politique en droite ligne des résultats de Rio + 20, appelant à "*la participation active de toutes les parties intéressées, tirant bénéfice des meilleures pratiques et les modèles à partir des institutions multilatérales compétentes et en explorant de nouveaux mécanismes pour promouvoir la transparence et la participation efficace de la société civile*".
- La proposition d'établir un principe de "non-objection" devrait être rejetée, car elle sape l'accord de consensus obtenu à Rio + 20.

### Gestion rationnelle des produits chimiques et déchets (Groupe 2)

- Dans l'ensemble, la priorité politique dédiée à la sécurité chimique est faible, y compris au niveau national. L'ANUE2 devrait prier le Directeur Exécutif de soutenir les efforts visant à relever le niveau de priorité de la politique sur la sécurité chimique à tous les niveaux, y compris à l'échelon national.
- Le porte feuille des produits chimiques est sous-financée, mais le projet de résolution est faible en ce qui concerne le financement de la sécurité des produits chimiques.
  - Les fonds pour l'approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM) n'a jamais été à une échelle proportionnelle aux besoins.
  - Les représentants des gouvernements donateurs aux réunions préparatoires de l'approche stratégique ont soulevé les espoirs que les agences internationales de l'aide au développement fourniraient des fonds considérables pour la mise en œuvre de l'approche stratégique. Cela n'a pas encore été effectué sur une échelle importante et doit être poursuivi.
  - Le Quick-Start de la SAICM, un Programme de financement modeste et limité de l'approche stratégique a été établi, ce programme était limité dans le temps et axé sur les activités habilitantes. Aucun programme substantiel et durable de mobilisation des ressources nécessaires à la de mise en œuvre n'a suivi.
  - L'approche intégrée n'a pas fourni un soutien financier adéquat pour la mise en œuvre de l'approche stratégique (SAICM).
  - Les produits chimiques et déchets sous le FEM6 représente 12,5 % du portefeuille<sup>1</sup>. Le financement pour le mercure sous le FEM6 est de \$ 141 millions US<sup>2</sup>. L'augmentation du financement par rapport au FEM5 est principalement consacrée au mercure.
  - La CdP6 de la Convention de Stockholm a estimé les besoins des PNM pour la période 2015-2019 à \$ 1,9 milliards US<sup>3</sup>. Cette estimation n'incluait pas les coûts associés aux nouveaux POP. Étant donné que le financement du FEM reste le même il y a une différence d'environ 5 fois moins entre les besoins de la Convention de Stockholm et les financements effectivement disponibles pour cette période.
- L'ANUE2 devrait appeler à une plus large et croissante base de gouvernement donateur pour la mise en œuvre des conventions sur les produits chimiques et la SAICM.
- La "participation du secteur privé" dans la résolution devrait inclure spécifiquement d'internalisation des coûts par l'industrie des produits chimiques et l'utilisation des instruments de récupération des coûts.
- L'ANUE2 devrait inviter le Directeur Général de l'Organisation Mondiale de la Santé à assumer un rôle de premier plan dans la SAICM et de fournir le personnel approprié et les autres ressources nécessaires à son secrétariat et de prier le Directeur Exécutif de transmettre cette invitation à la prochaine réunion du Conseil Exécutif de l'Organisation Mondiale de la Santé.
- Les intervenants pertinents de la société civile devraient être incluses dans tous les efforts pour parvenir aux ODD.
- "La valorisation énergétique" devrait être modifiée pour parler plutôt de la "récupération d'énergie avec biogaz". L'incinération des déchets sape le recyclage, car génère et libère un assortiment de polluants toxiques, est inefficace à la production d'électricité, et ses coûts initiaux excèdent les autres sources.
- Les Perspectives Mondiales de Gestion des Déchets devraient inclure des stratégies pour la séparation des substances dangereuses du flux des déchets avant recyclage.
- L'ANUE2 devrait appeler les États membres à adopter des lois et règlements efficaces sur la responsabilité élargie des producteurs et les mesures de reprise/consigne (en anglais take back).
- Les pays devraient être aidés dans le développement des meilleures techniques disponibles pour la gestion des déchets, puisqu'il s'agit d'un terme plus large et plus complet que les technologies.
- L'ANUE2 devrait inviter les Parties à la Convention de Bâle à ratifier l'amendement sur l'interdiction.

<sup>1</sup> \$4.43 milliard US pour le FEM-6, desquels \$554 millions US est programme pour le domaine des produits chimiques et déchets (soit 12.5%); \$1.26 milliards US pour le climat (soit 28%) et \$1.3 milliards pour la biodiversité (soit 29%).

<sup>2</sup> Les détails sont comme suit: POP \$375 millions US; Mercure \$141 millions US; SAICM \$13 millions US; et SAO \$25 millions US; Directives sur la programmation du FEM6; [https://www.thegef.org/gef/replenishment\\_docs/1043/40](https://www.thegef.org/gef/replenishment_docs/1043/40)

<sup>3</sup> UNEP/POPS/COP.6/INF/20

- Une mise à jour de la Perspective Mondiale sur les Produits Chimiques devrait formuler des recommandations d'ensemble pour la mise en œuvre des actions vers les cibles pertinentes des ODD et inclure des informations sur le développement et la mise en œuvre des alternatives non chimiques y compris la promotion de l'agroécologie.

### **Plomb et Cadmium (Groupe 2 de résolution sur les produits chimiques et déchets)**

- Les propositions actuelles sur texte traitant des peintures au plomb doivent être conservées.
- Le travail de l'Alliance Mondiale pour l'Élimination des Peintures au Plomb (en anglais GAELP) devrait être salué dans le préambule, soulignant les dangers du plomb, l'existence des alternatives possibles, et le besoin d'élaborer des lois pour éliminer les peintures au plomb. Le texte devrait également saluer l'élaboration du *Toolkit du GAELP pour l'Établissement des Lois pour Contrôler l'Utilisation du Plomb dans les Peintures* et la diffusion de ce Toolkit lors des ateliers sous-régionaux du PNUE pour les pays de l'Afrique de l'Est et de l'Europe de l'Est.
- La partie du dispositif de la résolution devrait comporter les éléments suivants:
  - Encourage les gouvernements et autres à contribuer aux efforts déployés par l'Alliance Mondiale pour l'Élimination des Peintures au plomb qui vise à l'éliminer du plomb dans les peintures d'ici 2020.
  - Accueille avec satisfaction les informations fournies sur les techniques de réduction des émissions et sur la possibilité de remplacer le plomb et le cadmium par des substances moins dangereuses ou des techniques.
  - Encourage tous les pays à établir et appliquer des lois pour éliminer la peinture au plomb d'ici 2020.

### **Recyclage des batteries au plomb (Groupe 2 de résolution sur les produits chimiques et déchets)**

La partie du dispositif de la résolution devrait comporter les éléments suivants:

- Favorisation le dialogue avec les gouvernements pour aider à ouvrir la voie à des cadres de réglementations plus complètes en vue d'apporter les améliorations nécessaires à l'industrie.
- Encouragement et parrainage de la formation technique, y compris l'utilisation des cours d'égal-à-égal (en anglais : peer-to-peer) mettant à contribution le personnel spécialisé des agences environnementales.
- Appel aux pays à élaborer des mécanismes obligatoires sur la responsabilité élargie des producteurs et les reprises/consignes afin d'assurer le recyclage écologiquement rationnelle des batteries au plomb-acide.
- Encourage la coopération internationale pour le développement des systèmes de traque pour la traçabilité des livraisons des batteries au plomb usagées à partir de ceux qui les génèrent jusqu'aux entreprises de recyclage grâce à un système transparent avec rapports publics sur les sites Web du gouvernement.
- Fourni de l'aide pour développer et à promouvoir la certification tierce partie (indépendante) pour les usines de recyclage des batteries au plomb usagées qui repose sur des mesures spécifiques à l'industrie faisant appel aux cibles de performance quantifiables pour promouvoir les améliorations vérifiables.
- Coordonne un groupe multipartite en vue d'élaborer des lignes directrices en matière d'octroi de crédits décrivant les normes environnementales et professionnelles minimales pour les usines de recyclage des batteries au plomb et ensuite travailler avec les institutions multilatérales d'octroi de crédits en vue d'adopter des orientations qui en résulte qui devront être intégrées à la politique du crédit et aux normes de souscription.

### **Consommation et production durables (Groupe 2)**

- Le préambule devrait reconnaître l'Evaluation Internationale des Connaissances Agricoles, la Science et la Technologie pour le Développement (en Anglais IAASTD) et mettre en évidence l'importance de soutenir les systèmes agroécologiques.
- Le préambule devrait prendre note de la décision IV/3 de la 4ème Conférence Internationale sur la Gestion des Produits Chimiques (CIGPC4) sur les pesticides très dangereux qui met l'accent sur la promotion des solutions de rechange aux pesticides très dangereux basées sur l'agroécologie en raison de leurs effets nocifs sur la santé et leurs effets sur l'environnement dans de nombreux pays, notamment dans les pays à revenus faibles et intermédiaires.
- Le préambule et les articles du dispositif devraient reconnaître l'importance, des actions de validation, de découpler la croissance économique de la dégradation de l'environnement.
- Les États membres devraient être encouragés à assurer les matériaux et procédés durables tout au long du cycle de vie entier et de la chaîne d'approvisionnement.
- Les États membres devraient être encouragés à faire rendre fiables les informations de durabilité sur les biens et les services accessibles au public.
- Les États membres devraient promouvoir la responsabilité des entreprises et des pratiques durables, y compris la responsabilité élargie des producteurs de la conception des produits à la gestion des déchets.
- La partie du dispositif de la résolution devrait promouvoir la mise en place et la mise en œuvre des instruments économiques pour internaliser les externalités environnementales.
- La résolution devrait inclure des mesures du dispositif sur l'agriculture durable, y compris la promotion de l'agro-écologie marquée par la résolution de la CIGPC4 sur les pesticides très dangereux et la décision de la Convention de Stockholm concernant l'endosulfan qui encourage les Parties à donner la priorité aux approches écosystémiques dans la lutte contre les parasites.

### **Les débris marin de plastiques et microplastiques (Groupe 3)**

- Les plastique et microplastiques augmentent rapidement dans le milieu marin où ils persistent, entrent dans la chaîne alimentaire, ont des effets négatifs sur la vie marine et de l'écosystème avec des implications pour la pêche et la société locale.
- L'ANUE2 devrait souligner que la prévention est la clé du succès à long terme dans la lutte contre la pollution marine, y compris la prévention des déchets à la source et la transition vers des matériaux plus durables autres que les plastiques à base des sous-produits pétroliers. L'éducation est la clé pour cela.
- Pour prévenir la nuisance sur la santé humaine et l'environnement de la pollution et éviter de gaspiller les énergies et des ressources, les plastiques récupérés devraient être recyclés, non pas brûlés.
- Le retrait des plastiques et microplastiques devrait utiliser les approches de consigne/retour pour le recyclage et le principe pollueur-payeur afin que l'industrie des plastiques puisse internaliser les coûts de production et de l'utilisation du plastique.
- L'ANUE2 devrait appeler les gouvernements à interdire immédiatement les microplastiques et inviter le secteur privé à traiter la question de leur remplacement par des matériaux plus sûrs comme une question prioritaire.